

Comporte une table alphabétique en fin  
d'année



*Par nos soussignes, Président du  
tribunal de Première instance Siant  
de Partement de Seine et Marne  
arrondissement de Meaux*

*Le Present Registre, destiné à recevoir  
les déclarations des naissances, Mariages  
et décès, pendant l'année mil huit cent  
soixante, a été établi et parayé, et contient  
vingt feuillets*

*Mairie de  
Billardon  
ans. 1811*

*fait double à Meaux le onzième  
décembre mil huit cent dix.*

*+ de la commune de Billardon  
le juge nommé le président  
Lacoste*

L'an mil huit cent ouze le huit festivis  
par devant Nous Nicolas paul adame  
Maistre et officier de l'etat civil de la  
Commune de Trilbardou arrondissement de  
Meaux Departement de Seine et Marne  
est compars Louis Jidore Champs Marche  
Domicilee en cette Commune lequel  
Nous a declaré que hier auer heure de  
soir est né un enfant du sexe feminin  
auquel il a donné le prénom d'apolline  
Josephine Me de linc et de Meurice Catharine  
Josephine de l'isle sa femme en legitime  
Mariage la dite declaration faite en  
presence de Mr. Nicolas parant Macou  
age de cinquante cing ans et de Josephine  
Mathieu Champs age de vingt quatre an  
tous deux de cette Commune les quels  
apres leur lecture du present  
acte l'ont signé avec Nous

Louis Jidore Champs Parant  
Josephine de l'isle  
Dame



L'an mil huit cent ouze le huit Mars  
par devant Nous Nicolas paul adame  
Maistre et officier de l'etat civil de la  
Commune de Trilbardou arrondissement de  
Meaux Departement de Seine et Marne est  
compars Jean Ambroise parant Macou  
Domicilee en cette Commune lequel Nous a  
declaré que hier auer heure de soixante  
un enfant du sexe masculin auquel il a  
donné le prénom de pierre Victor Me de linc  
et de Marie Marguerite toupré sa femme  
en legitime mariage la dite declaration  
faite en presence de Jean parant Macou ayant  
de l'enfant age de soixante quatorze ans  
et de Jean Baptiste Vermille Macou age de  
quarante deux ans cousin de l'enfant tous  
deux de cette Commune les quels apres lecture  
leur acte fait lecture du present acte l'ont  
signé avec Nous Jean Ambroise parant  
Jean parant Jean Baptiste Vermille

Dame

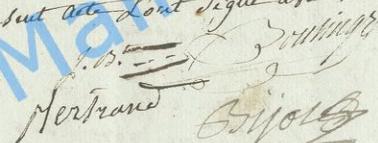
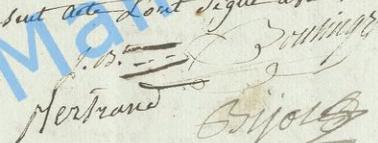
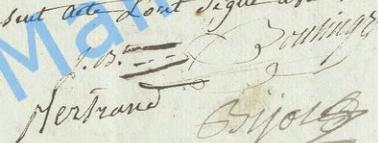
L'an Mil huit cent quatre-vingt cing  
avril par Devant Nous Nicolas paul adam  
Maire et officier de l'état civil de la  
commune de triel sur Seine approuvé devant  
de Meaux département de Seine et Marne  
est tenu par le sieur piquet  
Marschal du temple en cette commune  
lequel nous a déclaré que hier matin  
dans la ville d'aujourd'hui au quartier  
auquel il a donné la prénom de Victoire  
Virginie et Mme de Lise et de Marie Victoire  
poly sa femme la legitime mariage  
la dite déclaration faite en présence de  
Johes Dufautay justicier âgé de  
soixante cinq ans et Jacques philippe  
Barbaud tailleur âgé de quarante  
cinq ans tous deux de cette commune  
lesquels après qu'il leur a été fait lecture  
du présent acte l'ont signé avec nous

Piquet  
j. L Barbaud  
C. Damy



<sup>3</sup>  
L'an Mil huit cent quatre-vingt cing  
avril par Devant Nous Nicolas paul adam  
Maire et officier de l'état civil  
de la commune de triel sur Seine approuvé devant  
de Meaux département de Seine et Marne  
est comparue le s<sup>r</sup> François Zacharie  
Le Moine cultivateur domicilié en cette  
commune lequel nous a déclaré que le  
vingt trois du présent mois à une heure  
après midi est né un enfant de sexe  
masculin auquel il a donné le prénom  
de Jules Zacharie né de lui et de Louise  
Victoire Julie Boquet son épouse en  
legitime mariage la dite déclaration faite  
en présence du s<sup>r</sup> Denis Boquet âgé de  
quarante huit ans ayant de cette commune et de s<sup>r</sup> Jean  
Nicolas Larivière officier de santé de la  
commune de Villejuif lesquels ans  
quel leur a été fait lecture du présent acte  
l'ont signé avec nous D. Boquet  
P. Lemoine, D. Damy  
P. Lemoine, D. Damy  
P. Lemoine, D. Damy

L'an mil huit cent our Le trente avr  
par Devant Nous Nicolas paul adau  
Maistre et officier de l'etat civil de la  
Commune de Vilbardon arrondissement de  
Meaux Departement de Seine et Marne  
Est Compesee le 5<sup>e</sup> Jean Baptiste Boulingre  
Cultivateur domiciee en cette Commune lequel  
Nous a declare que hier Vingt neuf du present  
Mars a qualva hours du Soir est né un enfant  
de sexe feminin auquel il a donne le prénom  
de Anne patronne de Die lui et de son siecle  
et Elizabeth Claudiin son épouse en legitime  
Mariage la dite declaration faite en presence  
de S<sup>r</sup> pme Bertrand officier de chancery age  
soixante six huit ans, et de S<sup>r</sup> Jean Baptiste  
Bijot adjoint et cultivateur age de soixante  
et un au tout deure de cette Commune  
les quels apres qu'il leur a été fait Lecture  
du present Acte l'ont signé avec Nous

J.B.   
Bertrand   
Anne 

Dau



L'an mil huit cent our Le trente avr  
en May Vire heure apres midi s'est  
presenté devant Nous Nicolas paul adau  
Maistre et officier de l'etat civil de la  
Commune de Vilbardon le 5<sup>e</sup> aubrioste  
Bertrand Goumon Domicile en cette  
Commune mesme Avenue pecher de la  
Commune de Jouy Departement de Versailles  
Le S<sup>r</sup> prieur Nicolas parant Macon le 5<sup>e</sup>  
Aoustien almane pachot des gîtes Nous  
ont declare que sur le Midis ils avoient  
acheve de faire le mariage Jean Baptiste  
le Jeune qui estoit Noyé le Vingt huit sur  
Jus les Sept heures du Soir En se  
baignant le dit Jean Baptiste le Jeune etoit  
Gardemoulin chez le S<sup>r</sup> pachot Maurice dans  
cette Commune le S<sup>r</sup> pachot a fait appeler  
le S<sup>r</sup> Jean Baptiste le Jeune pere du defunt  
Jardinier et Domicile en la Commune de St  
Mesmes et Marie Louise Germaine la mere qui  
est declare bien reuecue leur fils le dit  
defunt age de vingt ans apres quoi Nous avons

ordonné que l'inhumation seroit faite  
et tout les déclarans signé avec nous  
excepter le Sr pierre Denys pechoux et  
Marie Louise Gervais Mere du défunt  
qui ont déclaré ne savoir signer

Jean Baptiste le jeune Léon  
ambroise gormon Benoît

~~Lebott~~ Parant  
~~Dam~~

L'an mil huit cent quatre-vingt sept  
Juin par devant nous Nicolas paul adam  
maire et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardon arrondissement de Meaux depart.  
de Seine et Marne est compagnie Claude Charles  
Dubouchet âgé de cinquante cinq ans coordonnés  
Joseph Dauvillay âgé de soixante six ans  
Instituteur tous deux domiciliés en cette commune  
Lesquels nous ont déclaré que hier vingt six du  
présent mois à neuf heures du soir François Denis



querini épouse de Georges francois 5<sup>e</sup>  
Dubouchet, coordonnés à Trilbardon est décédé  
en sa maison âgé de soixante six sept ans  
Les quels déclarants après qu'il leur a été fait  
lecture du présent acte l'ont signé avec nous

*Dubouchet*

*Dam*

L'an mil huit cent quatre-vingt sept juillet  
Par devant nous Nicolas paul adam maire et  
officier de l'état civil de la commune de Trilbardon  
arrondissement de Meaux département de Seine et  
Marne sont compagnes Jean Baptiste Joseph jacquinot  
âgé de vingt ans fils de Joseph jacquinot Mme<sup>me</sup>  
en cette commune et de Jeanne Nicole Legendre  
sa femme ses parents Mme Dauvillay et molainier  
autocette parant âgée de vingt et un ans fille de Jean  
ambroise parant maître Macon domicilié à  
Trilbardon et de Autocette Lemoine compagnon de sa  
femme ses parents Mme Dauvillay et lesquels d'après  
Le concordement de Louis pers et Mmes icy présents  
nous ont requis de procéder à la célébration  
du mariage projeté entre eux dont les  
publications ont été faites devant la principale  
porte de Notre Dame commune les deux personnes

Neuf et vingt Juin instanter sans quelle se soit  
trouvé aucune opposition au dit Mariage -  
faissant droit sur leur signature après avoir  
donné lecture des dites publications et du chapitre  
six du Code Civil intitulé Du Mariage et sous  
Demande au futur époux et à la future épouse  
Pis veulent témoigner pour Marie et pour  
Jeanne; chacun d'eux ayant répondut séparément  
et affirmativement. Nous déclarons au nom de la  
Loy que Jean Baptiste Joseph Jequierot  
et Melaine Autricette parant dont avis par le  
Mariage de quoi avous dressé acte en presence  
de nosme ébouvent age de vingt trois ans  
bugey Beaupré de épouse de Jérôme  
Béarne age de vingt Neuf ans chartier ami de  
L'épouse de Joseph Bourgeon age de soixante  
Sept ans Aubergiste ouele de Léopold de Etienne  
Jequin age de trente six ans tonnelier ami de  
L'épouse tous quatre domiciles en cette Commune  
Les quels avis que l'on a été fait Lecture du  
present acte l'ont signé avec nous

J. E. Jequierot  
M. Jequierot  
et Melaine parant  
et Etienne Jequierot

B. Bourgeon  
J. Bourgeon  
et Jean Ambroise parant



L'an Mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf  
Par devant Nous Nicolas paul adame Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Brillacour cyroudiement de Meuse Depart.  
De Seine et Marne sont témoin Jean  
ambroise parant age de trente six ans Malou  
pierre Victor Bussiere age de quarante quatre  
ans chartier tous deux domiciles en cette  
commune. Les quels Nous ont déclaré que hier  
deux de présent Mois a huit heures de l'oir  
Jean parant Malou épouse de Marie Marguerite  
laquelle est décédé en la maison age de  
soixante quatre ans lesquels déclareront après  
que leur a été fait Lecture du présent acte  
l'ont signé avec nous.

J'a parant pierre victor Bussiere  
Dame P. *[Signature]*

L'an Mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf  
Avout Par devant Nous Nicolas paul adame  
Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Brillacour cyroudiement de  
Meuse Departement de Seine et Marne

Sont Compars Cy<sup>r</sup> Domingue pleyette  
age de vingt trois ans Marquieret, prieur  
maistre beraud age de soixante six an  
ans officier de sante et tous deus domenies  
en cette Commune Les quels nous ont declare  
que hier a huit heures du Soir, françois fabia  
heuriet fils de françois fourvet charon  
de la Commune d'estains arrouissement de  
St Denis Departement de la Seine, et de  
Maguerite Louise l'herotee Gautier au son  
epouse est decedé en la maison du dit pleyette  
age de quatre mois étant ce Nous icy les quels  
declarant a gres quel leur a été fait lecture  
du present acte l'ont signé Excepter le dit pleyette  
qui a declaré Ne savoir signer

Nicolas

DAM

L'an mil six cent ouze le Dix Sept  
avut sur les cinq heures apres Midy l'est  
presente devant nous Nicolas paul et au Maire  
et officier de l'Etat Civil de la Commune de  
telle beraud arrouissement de la Seine Departement  
de la Seine et Marne de S<sup>r</sup> Jacques parroche



age de cinquante ans macon Domieles <sup>73</sup> la  
Commune de Condé Acloupage Du S<sup>r</sup> Jean  
cembrois parant age de cinquante trois ans  
macon Domieles En cette Commune les quels  
nous ont declare que ce jourd'huy sur les trois  
heures de l'ayres Midy ils ont elevé de la  
Riviere le Corp d'un Jeune Enfant qui suivoit  
le courant de l'ayre Nous ayant transporté  
sur les lieux et d'apris les Informations que  
nous avions prises il nous a été deulx que  
l'enfant appartenoit au S<sup>r</sup> Jean pierre Chatin  
Marquier de Chatin Domieles en la Commune  
de Villenois ayant sur le champ fait jureme  
nt de S<sup>r</sup> Chatin qui s'est presute devant nous  
sur les huit heures du Soir il nous a déclaré que  
l'enfant Roys estoit obien son fils qui s'étoit  
Roys le Jeudi quinze de present mois en la  
Comune d' Isle les Villenois en allant de Chagny  
lequel se nommoit Jean pierre Chatin fils de lui  
et de defunte Geneviève aldegonde Marquier la  
premire femme et étoit age de treize ans  
Ne nous atourdeste le present acte En presence des  
tenuans cy dessus Nommez Notarizé et du S<sup>r</sup>  
Chatin qui ont signé au bas sous Chatin

Jean parant frerechon

DAM

L'an mil huit cent quatre-vingt neuf  
écouté par devant nous Nicolas paul edme  
Maistre et officier de l'état civil de la  
commune de treibardole assoulttement des  
meures département de Seine et Marne dont  
composer Alexis Jean bapteste Charles Aubryot  
domicilié en cette commune âgé de cinquante trois ans  
né le quinze octobre de l'an mil huit cent  
soixante et deux épouse de l'an mil huit cent  
soixante et quatre officier de l'artillerie desquels nous ont  
déclaré que ce jourd'hui à huit heures du  
matin Marie Louise Goffette fille de  
Marie Louise Louise Goffette couturière  
natrice de paris paroisse de st eustache et  
d'un père absent est décédée en la maison  
du dit Charles son père mourician, âgée de  
six ans lesquels déclarans, après qu'il leur  
a été fait lecture du présent acte l'ont signé  
avec nous J. b. a. chalby

Et pertrant

— Dam

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre  
écouté par devant nous Nicolas paul  
Dam Maistre et officier de l'état civil



De la Commune de treibardole assoultment  
de Meuse Département de Seine et Marne  
est composé pierre onésime Bonenfant  
berger domicilié en cette Commune lequel  
nouveau Dulaire que que hier à trois heures  
du Soir est né un enfant du sexe féminin  
auquel il a donné le prénom d'Augustine  
née de lui et de Jeanne Malaine jacquier  
son femme en legitime mariage, la telle  
déclaration faite en présence des Joseph  
Jacquier grand père de l'enfant âgé de  
cinquante quatre ans, de pierre Bonenfant  
âgeul pateruel de l'enfant, leurs deux  
maisons étant domiciliées en cette Commune  
lesquels après qu'il leur eut fait lecture  
du présent acte l'ont signé avec nous excepté  
Joseph jacquier qui a déclaré ne savoir signer  
pierre Bonenfant  
pierre onésime Bonenfant

— Dam

L'an mil huit cent quatre-vingt sept écouté  
par devant nous Nicolas paul edme Maistre

Et officier de l'état civil de la Commune  
De Trilbardou assoudissement de Meaux  
Département de Seine et Marne est  
Compars Charles et Annae Cochois M<sup>e</sup>  
Domicilié En cette Commune lequel  
Nous a declaré que ce jourd'huy a dix  
heures Du Matin Est né un Enfant du  
Sexe feminin auquel il a donné le  
prénom de Victoire Geneviève Née De  
Lui et De Victoire Achoua Roban sa  
femme En Legitime Mariage La dite  
Déclaration faite En présence de este  
pierre Bertrand officier de santé age de  
soixante dix huit ans, de Joseph D'Albey  
Instituteur age de soixante six ans, tous  
deux de cette Commune lesquels après  
qu'il leur a été fait Lecture du présent  
Acte l'ont signé avec nous.

cochois

Durand

Dam



L'an mil huit cent ouze de l'Anno 1740  
aout par devant Nous Nicolas paul  
adame Maire et officier de l'état civil  
de la Commune de Trilbardou assoudissement  
de Meaux département de Seine et Marne  
Est Compars Jean Joseph Niquet  
Dabotier Domicilié en cette Commune lequel  
Nous a declaré que ce jourd'huy a dix heures  
Du Matin est né un Enfant de sexe  
feminin auquel il a donné le prénom de  
Julie Née de Luc et de maire Louis Julie  
Seguin sa femme En Legitime Mariage  
La dite Déclaration faite en présence de  
Etienne philippe Seguin ayent de l'enfant  
age de soixante deux ans de Jacques Etienne  
Seguin tonnelier ouvrier de l'enfant age de  
trente cinq ans tous deux de cette Commune  
Lesquels après qu'il leur a été fait Lecture du  
présent acte l'ont signé avec nous Seguin  
J. E. Seguin Dignier

Dam

10  
L'an Mil huit Cent onze le trente et un  
Aout par devant Nous Nicolas paul adam  
Maistre et officier de l'état civil de la Commune  
de tril bardou arrondissement de Meaux Depart  
tement de Seine et Marne sont Congresus  
Thomas Champs chevalier age de soixante  
quinte ans; Louis Hudore Champs aussi chevalier  
age de vingt huit ans, tous deux domiciles en  
cette Commune. Le premier épouse cette second  
fille de Marie Rose Sauterau les quels Nous  
ont declaré que ce jour d'heure heure de midi  
Le dit Marie Rose Sauterau épouse des  
dit Thomas Champs est décédée dans la maison  
age de soixante sept ans les quels déclarés  
après quel leur a été fait lecture du  
présent acte l'ont signé avec nous.

L J Champs Et Champs

Dame



L'an Mil huit Cent onze le quinze  
Octobre par devant Nous Nicolas paul  
adam Maistre et officier de l'état civil  
de la Commune de tril bardou arrondissement  
de Meaux Departement de Seine et Marne  
est Congresus François Germain Seguin  
Cordonnier domicile en cette Commune  
Lequel nous a déclaré que hier matin  
de ce mois a cinq heures du Soir est né  
un enfant de sexe masculin auquel il  
a donné le prénom de Adolphe lequel  
et de Marie françoise Julie Bonhomme  
sa femme en légitime mariage la dite  
déclaration faite en présence de Etienne  
philippe Seguin age de soixante deux ans  
ayant de Léaufant et de Marguerite Bertrand  
officier de Seine age de soixante dix huit ans  
tous deux de cette Commune les quels après  
que leur acte fait lecture du présent acte  
l'ont signé avec nous. P. q. Seguin

E. V. Seguin  
Bertrand

Dame

L'an mil huit cent ouze la Seinte  
octobre par Devant Nous Nicolas  
paul adame Maire et officier publie  
de la Commune de Trilhardon —  
arriuiedisement de Meaux Departement  
de Seine et Marne Est Chez Jean  
Baptiste Desmoulins Moniteur domicie  
en cette Commune lequel nous a declare  
que ce jourd'hu y a quatre heures des  
matin est naü un enfant du sieur Marselin  
auquel il a donne le prénom de Benoit  
ambroise Léviel Né le dix et de marie  
Mag Delaine de Claude Marie sa femme en  
legitime mariage la dite déclaration faite  
en presence de M. pierre Bertrand officier  
de Santé age de soixante dix huit ans  
de Joseph Dubauty instituteur age de  
soixante six ans tous deux de cette commune  
lesquels ayens quel leur acte fait lecture du  
present acte l'ont signé avec nous

Desmoulins

Bertrand

Desmoulins

Jean

11  
L'an mil huit cent ouze le vingt trois  
Novembre par Devant Nous Nicolas paul  
adame Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Trilhardon arriuiedisement de Meaux  
Departement de Seine et Marne est comparu  
Eustache Nicolas Dubois Maroussier domicie  
en cette Commune lequel nous a declare que hier  
au soleil heure de neuf est né un enfant du sieur  
Joseph auquel il a donne le prénom de Marie  
Julienne Née le dix et de Justine Battelle  
Sicome sa femme en legitime mariage  
la dite déclaration faite en presence de  
Eustache Legier domicie age de trente cinq ans  
et de son épouse Desrebeaucourt regius age de  
trente cinq ans tous deux de cette commune  
lesquels ayens quel leur acte fait lecture du  
present acte l'ont signé avec nous le  
present acte ne laissez pas signer

J. E. Legier  
Nirre Depreux

Trilhardon

L'an mil mil et quatre le quatorze de novembre  
par devant nous Nicolas paul adam Maire  
et officier de l'état civil de la commune de  
Lilbaron arrondissement de Meaux depart-  
de Seine et Marne sont comparus Pierre  
Rouy pecheur age de trent et un ans fils de  
defunt Pierre pecheur juprimeur de la commune  
de Jouy departement de Seine et Oise et de  
marie françoise Denys sa femme aussi  
defunte et dont les extrait des dossiers sont  
annexes au present registre d'espous et  
marie Geneviève d'ict fille majeure de  
Prellet d'ict Meunieries de cette commune  
et de anne Bourrette sa femme de present  
Mere d'autre part lesquels nous ont chequis  
de proceder a la célébration du mariage  
projeté entre eux et dont les questionnements  
ont été faits devant la principale porte  
de Notre Dame de la commune les deuxaines  
vingt quatre heures et quartier d'heure  
sans que d'eux soit trouvée aucune opposition  
faissant droit sur leur réputation après

1231

avoir donné lecture des dites publications et  
du chapitre six de ce code intitulé de  
mariage nous demande au futur épouse  
et a la future épouse s'ils veulent se prendre  
pour Marie et pour femme chacun deux  
ayant répondu séparément et affirmé qu'ils  
nous déclareront au bout de la loi que pierre Rouy  
pecheur et marie Geneviève d'ict sont vies par  
le mariage de quoi avons dressé cette en-  
trevue du dit mariage d'ict age de  
soixante neuf ans pere de l'épouse de françois  
thomas Manta cultivateur age de cinquante  
cinq ans de pierre de vingt trois ans  
quarante neuf ans tous trois de cette commune  
de Jouy Zacharie Domage Meunieries de la  
commune de Conde age de trent et un ans  
de l'épouse lesquels après quel leur acte fait  
lecture du present acte l'ont signé avec nous  
excepter le dit Manta que a déclaré ne  
savoir signer ainsi que l'épouse  
marie Geneviève d'ict d'ict  
P. Devotin

S. J. Domage C. Daniel

l'an mil huit cent ouze le sixe  
decembre par devant nous Nicolas paul  
et adam Marie et officier de l'état civil de  
la commune de trilbardou approuvé devant  
de Meuse département de Seine et Marne  
est Comparsé Nicolas Michel Fourcier tailleur  
 domicié en cette commune lequel nous a  
 déclaré que hier matin de midi est né un  
 enfant du sexe masculin auquel il a  
 donné le prénom de pierre l'Eveque Né de lui  
 et de Marie annie françoise Desoyes se femme  
 en legitime mariage la dite déclaration  
 faite en présence de Jean pierre Vermelle age  
 de trente et un ans menuisier de cette  
 commune de trilbardou gardien de l'écriture  
 age de vingt et un ans menuisier domicié  
 à Vigny lesquels après que leur a été  
 fait lecture du présent acte l'ont signé  
 avec nous excepté le dit Gibaut qui a  
 déclaré ne savoir signer

D. M. Fourcier  
Jean pierre Vermelle

Dam

l'an mil huit cent ouze le huit de ce  
 decembre par devant nous Nicolas paul  
 et adam Marie et officier de l'état civil de  
 la commune de trilbardou approuvé devant  
 de Meuse département de Seine et Marne  
 est Comparsé Antoine françois Béique  
 garçon menuisier domicié en cette commune  
 lequel nous a déclaré que ce jour le huit a  
 deux heures du soir est né un enfant du  
 sexe masculin auquel il a donné le prénom  
 de Antoine Né de lui et de Marie Rose  
 Bouhoume sa femme en legitime mariage  
 la dite déclaration faite en présence de  
 pierre Desbois perruquier age de trente  
 cinq ans et de Jacques Etienne Seguin tonnelier  
 age de trente cinq ans tous deux de  
 cette commune Lesquels après que leur a  
 été fait lecture du présent acte l'ont signé  
 avec nous A. J. Béique

J. E. Seguin p/ Deposeur

Dam

Clo/ et arrêté

Par nous Maire de la Commune  
de Crilbardou ce jour d'auant Premier  
Janvier, mis huit cent douze

Dam

Table alphabétique

Naissances	
22 Decembre	Béarne antoine alexandre
12 Decembre	Bouhotine estienne alexandre
24 aout	Binefent auguste
30 aout	Boulengre Rose petronille
8 fevrier	Champ Apoline Josephine
27 aout	Cochet Victoire Geneviève
6 octobre	Dormautis Benoit ambroise cirila
26 novembre	Dubois Maria patricie
18 decembre	Fouzia grosse Simon
25 avril	Fétiveau Jules Lachosse
7 mars	parant pierre Victor
4 avrile	piquet Victoire Virginie
16 octobre	Siquia Adolphe
29 aout	Vignier Julie

1er Juillet

Mariages

Jacques et Jeanette Joseph

et

parant Melaine Antoinette

24 Decembre - parant Pierre Roigt

et

Diet Marie Geneviève

Décès

17 aout - chateau Jean pierre

19 aout - Goffette marie Luce

16 aout - parant Francois felix

31 may - Lejeune Jeanette

2 Juillet - parant Jean

27 Juin - queine Francois Denis

21 aout - Sauteraud Maria crois

Mairie de Trilbardou